

# Des zones d'accueil sanitarisées installées devant les EHPAD

Depuis cette semaine, des zones d'accueil sanitarisées sont installées sur tous les EPHAD du Bassin Arcachon.

Parmi les mesures exceptionnelles mises en place pour la protection des résidents et personnels, **des « SAS » (sas d'accueil sanitarisé) sont en cours d'installation à l'entrée de tous les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine.** Installés à l'intérieur ou extérieur (sous barnums) avec le concours des associations de Protection civile et des collectivités, ces sas constituent une barrière préventive supplémentaire à l'entrée du virus dans les EHPAD. Plus de 500 EHPAD (soit plus de 50% d'entre eux) l'ont déjà mis en œuvre en moins de 72 heures en Nouvelle-Aquitaine. Ils fonctionnent avec la présence d'un agent d'accueil s'assurant que chaque personne entrante adopte bien les gestes barrières et qu'elle ne présente pas de symptômes évocateurs du virus.

Sur le Nord Bassin à Arès, Andernos et Lanton, c'est le comité français de secourisme (CFS) qui est mandaté pour gérer ces structures. L'opération dénommée ANGES GARDIENS 33 est mise en place dans le cadre de la gestion de crise du COVID-19. Cette action est diligentée par l'ARS et la Préfecture de la Gironde.

Le CFS rappelle qu'il est constitué de bénévoles et à ce titre est à la recherche de dons pour assurer ses missions de sécurité et de secours.

## **Etat des lieux de la situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine**

**A ce jour, 117 EHPAD sur les 898 de Nouvelle-Aquitaine (soit 13 %) ont déclaré un ou plusieurs cas possibles ou confirmés de COVID-19 parmi des résidents ou le personnel.**



*photos: EHPAD les Baccharis de Lanton*